



UN TESTAMENT OLOGRAPHE, ÇA NE COÛTE RIEN, MAIS...

IL EN EST TOUT AUTREMENT À VOTRE DÉCÈS...

Monsieur X avait fait un testament devant notaire dans lequel il avantageait sa conjointe de fait de l'époque, Madame Y. Vingt ans plus tard, il rencontre Madame Z qui devient sa conjointe de fait et ensemble, ils achètent leur résidence. Lors de l'achat, voulant se protéger mutuellement, ils écrivent un document dans lequel ils se lèguent réciproquement la demie de la résidence et tous leurs autres biens. Les deux apposent leur signature. Au décès de Monsieur X, Madame Z apporte ce document à sa notaire. Elle apprend alors que ce type de testament doit d'abord être **vérifié**, par un notaire ou par le tribunal, avant qu'elle puisse débiter la liquidation de la succession. Des **coûts** et des **délais** supplémentaires sont rattachés à cette procédure.



MAIS CE N'EST PAS TOUT... Sa notaire l'informe qu'un testament conjoint, signé par deux personnes, est interdit par la loi. Le testament étant **nul**, le dernier testament de Monsieur X est donc celui fait il y a vingt ans devant notaire. Ainsi, Madame Z est devenue, bien malgré elle, copropriétaire de la résidence avec Madame Y...

Triste histoire nous direz-vous. Pour éviter ce genre de situation, consultez votre notaire. Il est le **professionnel** du droit idéal pour vous conseiller dans la préparation de votre testament et éviter ainsi bien des soucis et des ennuis à vos héritiers.

**POUR VOTRE PROTECTION ET CELLE DE VOS PROCHES,
CONSULTEZ VOTRE NOTAIRE !**

M^e Amélie LEMAY et M^e Sophie LAPIERRE
2701, boul. du Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0
450 335-1222 www.notairelapierre.ca

Yoga

Printemps

2014



Lucie Garneau
professeure diplômée
450-224-3065
514-358-2983
info@luciegarneau.com
www.luciegarneau.com

3008 Boul. Curé-Labelle Prévost

Yoga voie d'équilibre et d'harmonie

Session	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 h 30 à 11 h	Yoga douceur Lucie Garneau	MLC Éveil Corporel Luce Paquette	Flow Yoga (Intermédiaire) Lucie Garneau		Flow Yoga (pour tous) Lucie Garneau
13 h 30 à 15 h	Flow yoga (pour tous) Lucie Garneau		Flow Yoga (pour tous) Lucie Garneau	MLC Éveil Corporel Luce Paquette	
15 h 30 à 16 h 30	Yoga sur chaise Lucie Garneau		Yoga sur chaise Lucie Garneau		
16 h 30 à 17 h 30		Yoga enfant (8-11 ans) Sophie Bouchard			
17 h à 18 h 30	Flow Yoga (pour tous) Lucie Garneau		Flow Yoga (pour tous) Lucie Garneau		
19 h à 20 h 30	Flow Yoga (intermédiaire) Lucie Garneau	Ashtanga Yoga (initiation) Shankara Darby	Méditation Yogi/Chandika	Ashtanga Yoga Shankara Darby	

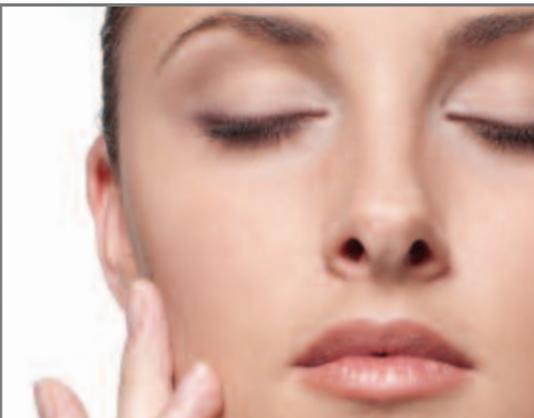
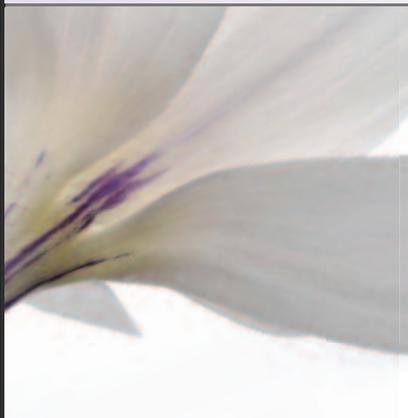


Session Printemps 2014
(9 semaines)

du 28 Avril au 27 Juin 2014

1 classe/sem : 135\$ — 2 classes/sem : 250\$ — Illimité : 350\$

*Chez nous vous découvrirez
le vrai sens d'être bien dans sa peau.*



Soins visage

- . soins de base
- . soins éclat rajeunissant
- . soins peeling [AHA]
- . soins collagène

Soins corps

- . traitement cellulite
- . laserdermologie

Soins anti-âge

- . lumière pulsée [IPL]
- . laser fractionné
- . microdermabrasion par infusion
- . injections **Botox®** et **Antéïs®**

Massothérapie

- . massage de détente
- . massage thérapeutique

Beauté

- . extensions de cils **Xtreme Lashes®**
- . manucure avec ou sans gel
- . pédicure

Épilation

- . laser
- . électrolyse
- . cire

à fleur
de **peau**

L'ESTHÉTIQUE AVANCÉE

3008 boulevard Curé-Labelle . Prévost . Québec J0R 1T0 450 224 3129

afleurdepeau.ca

être bien dans sa peau

Nathalie Gadoua
Esthéticienne spécialisée / propriétaire